

CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

Santé en milieu pénitentiaire

Septembre 2022 > Décembre 2023

formation modulaire en cours d'emploi



Comité directeur

- **Prof. Hans Wolff**, Département de santé et médecine communautaires, Faculté de médecine, Université de Genève, médecin-chef du Service de médecine pénitentiaire, Département de médecine de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève, co-directeur
- **Prof. Panteleimon Giannakopoulos**, Département de psychiatrie, Faculté de médecine, Université de Genève, médecin-chef du Service des mesures institutionnelles, Direction médicale et qualité, Hôpitaux Universitaires de Genève, co-directeur
- **Dre Stéphanie Baggio**, chargée de recherche, Service de médecine pénitentiaire, Département de médecine de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Dr Ariel Eytan**, chargé de cours, Département de psychiatrie, Faculté de médecine, Université de Genève, médecin adjoint agrégé, Direction médicale et qualité, Service des mesures institutionnelles, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Dr Laurent Gétaz**, médecin adjoint agrégé responsable d'unité, Service de médecine pénitentiaire, Département de médecine de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Mme Diane Golay**, responsable des psychologues, Service de médecine pénitentiaire, Département de médecine de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Dr Patrick Heller**, médecin adjoint responsable d'unité, Service de médecine pénitentiaire, Département de médecine de premier recours et Service de psychiatrie adulte, Département de psychiatrie, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Prof. Samia Hurst**, directrice, Département de santé et médecine communautaires, Faculté de médecine, Université de Genève
- **Dre Marinette Ummel**, chargée d'enseignement, Institut éthique Histoire Humanités, Faculté de médecine, Université de Genève, juriste, Centre universitaire romand de médecine légale, Département de médecine de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Mme Myriam Vaucher**, responsable des soins, Département de psychiatrie, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Mme Isabelle Ovan**, responsable des soins, Service des mesures institutionnelles, Direction médicale et qualité, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Mme Sylvie Welker**, responsable des soins, Département de médecine de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève

Appréhender les défis cliniques en milieu pénitentiaire

Au regard des évolutions sociétales et juridiques, les soins en milieu pénitentiaire se sont complexifiés. La création de nouvelles structures carcérales entraîne le besoin d'un savoir professionnel étendu alliant connaissances scientifiques et pratique clinique.

L'interface entre pathologies, aspects sécuritaires, santé, prévention et prise en charge en milieu pénitentiaire rend d'autant plus sensible la nécessité d'une formation pluridisciplinaire. Cette formation vise à acquérir des compétences spécifiques pour travailler avec les personnes incarcérées, privées de liberté ou faisant l'objet d'une obligation de soins.

Pour atteindre ces objectifs, la Faculté de médecine de l'Université de Genève, Département universitaire de psychiatrie et Département de santé et médecine communautaire, propose, en collaboration avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), le **Certificat de formation continue (CAS) en santé en milieu pénitentiaire**.

Les enseignements sont assurés par des intervenant-es universitaires et des praticien-nes ayant une longue expérience dans le domaine.

Comité scientifique

- **Dre Anne-Claire Bréchet Bachmann**, médecin, Service de médecine pénitentiaire, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Dre Komal Chacowry Pala**, médecin, Service de médecine pénitentiaire, Hôpitaux Universitaires de Genève
- **Dr Didier Delessert**, médecin-chef, Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, Centre hospitalier universitaire vaudois
- **Dre Corinne Devaud Cornaz**, psychiatre-psychothérapeute FMH/SSPP, Réseau fribourgeois de santé mentale
- **Mme Nora Krausz**, directrice générale adjointe, Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES), Office cantonal de la détention, Genève
- **Mme Viviane Schekter**, directrice, REPR (Relais Enfants Parents Romands), Lausanne
- **Dre Marie Pflieger**, médecin-chef, Service de médecine pénitentiaire, Centre Hospitalier du Valais Romand

Coordination

Mme Evgenia Daskalou, secrétariat du Service de médecine pénitentiaire, Hôpitaux Universitaires de Genève

Objectifs

- Appréhender le contexte et les enjeux actuels et à venir de la santé en milieu pénitentiaire
- Intégrer les aspects d'épidémiologie clinique et sociale
- Connaître les développements récents des approches psychothérapeutiques et médicales dans le domaine des soins pénitentiaires
- Développer des compétences méthodologiques, d'analyse et de réflexion critique
- Construire des compétences cliniques utiles dans différents contextes et lieux de soins
- Connaître le contexte juridique et les réseaux sanitaires et pénitentiaires

Public

Médecin, professionnel-le de la santé, travailleur/travailleuse social ou tout-e professionnel-le exerçant dans le domaine pénitentiaire et souhaitant acquérir ou approfondir des compétences cliniques ainsi que des notions théoriques et juridiques applicables dans son environnement professionnel

Méthodes d'enseignement

- Enseignement interactif interdisciplinaire
- Alternance d'exposés théoriques, débats, études de cas, films, conférence
- Implication active des participants tout au long des modules
- Plateforme d'enseignement

Structure

- Programme réparti sur une année à temps partiel
- 5 modules thématiques de 3 ou 4 jours et un travail de fin d'études
- Chaque module comprend des connaissances théoriques, un travail clinique et vise à l'acquisition de compétences-clés

Programme

Module 1 |

Aspects juridiques et pénitentiaires

du 26 au 28 septembre 2022 (module de 3 jours)

Dre Marinette Ummel, Mme Nora Krausz

Procédure pénale, droit pénal, droit médical, exécution des peines et mesures

- Intégrer le contexte juridique et pénitentiaire dans les prises en soins
- Acquérir des connaissances de base, dans le domaine du droit pénal et du droit médical
- Distinguer les finalités des peines privatives de liberté et des mesures de sûreté
- Connaître les différentes étapes et le plan d'exécution des peines et des mesures de sûreté

Module 2 |

Milieu carcéral: organisation et impacts

du 28 au 30 novembre 2022 (module de 3 jours)

Mmes Diane Golay, Isabelle Ovan

Structures de détention, interface soignants/surveillants, enfermement

- Connaître l'organisation et les principes des structures pénitentiaires en Suisse Romande
- Se familiariser avec le cadre déontologique afin de favoriser l'interdisciplinarité
- Être sensibilisé aux conséquences de l'enfermement sur les différentes populations (détenus, surveillants, soignants)

Module 3 |

Santé mentale et aspects psychopathologiques

du 30 janvier au 2 février 2023

Dr Ariel Eytan, Mme Sylvie Welker

Troubles psychiques, risque suicidaire, traitements sous contrainte, dangerosité

- Prendre en soins les détenus avec troubles psychiques préexistants ou troubles consécutifs à l'incarcération
- Favoriser la prévention et agir sur le maintien d'un bon état de santé psychique durant l'incarcération
- Connaître les programmes et les outils thérapeutiques spécifiques aux patients privés de liberté

Module 4 |

Soins, addictions et médecine interne générale

du 27 au 30 mars 2023

Drs Laurent Gétaz, Komal Chacowry Pala

Bilan d'entrée, urgences, gestion d'épidémie, prévention, addictions, jeûne de protestation

- Acquérir et approfondir des connaissances et des pratiques de base concernant la médecine interne générale (urgences, promotion de la santé et actions de prévention)
- Être sensibilisé à la gestion d'épidémies et la prévention de maladies transmissibles
- Acquérir et approfondir des connaissances spécifiques en médecine des addictions
- Aborder des affections spécifiques de la médecine pénitentiaire (jeûne de protestation, maladie grave au pronostic fatal à court terme, accès aux soins)

Module 5 |

Les populations vulnérables

du 5 au 8 juin 2023

Drs Patrick Heller, Stéphanie Baggio

Différences culturelles et linguistiques, âges, genres, réseaux spécifiques

- Savoir porter une attention particulière aux populations vulnérables en milieu carcéral: adolescents, migrants, femmes, population gériatrique, handicapés moteurs et mentaux
- Comprendre l'impact des différences culturelles et linguistiques pour mieux appréhender le patient migrant
- Acquérir des compétences spécifiques en droit pénal des mineurs et leur détention

Obtention du titre

Le Certificat de formation continue (CAS) en Santé en milieu pénitentiaire / *Certificate of Advanced Studies (CAS) in Health in Detention* délivré par l'Université de Genève est obtenu lorsque l'ensemble de la formation a été suivi (présence obligatoire) et que les travaux requis au sein de chaque module ainsi que le travail de fin d'études ont été évalués positivement, ce qui correspond à un total de 494 heures de formation soit 16 crédits ECTS.

Dates clés:

- Septembre 2023: travail écrit à rendre pour validation
- Décembre 2023: soutenance orale publique

Renseignements pratiques

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un titre de médecin, d'une maîtrise universitaire, d'un master des hautes écoles spécialisées (HES)
- **Ou** être titulaire d'un titre de bachelor des hautes écoles spécialisées (HES) ou d'un titre jugé équivalent ou diplôme professionnel
- **Et** faire état d'une expérience professionnelle dans le domaine de la santé, du social ou dans le domaine des soins pénitentiaires

L'admission se fait sur dossier, lequel doit comporter: le bulletin d'inscription, une lettre de motivation, un CV avec copies des diplômes obtenus ainsi que des informations concernant l'expérience professionnelle (justificatif de la durée, du taux et du type d'activité professionnelle). Le Comité directeur se réserve le droit de proposer un entretien individuel.

Les candidat-es doivent obtenir l'accord de leur employeur si la participation à la formation se fait sur leur temps de travail.

Inscription avant le 30 juin 2022

- En ligne (ou pdf à télécharger) sur:
www.unige.ch/formcont/cours/formationpenitentiaire

Finances d'inscription

- CHF 5'800.- pour le programme complet
- CHF 1'450.- par module de 3 jours (modules 1, 2)
- CHF 1'600.- par module de 4 jours (modules 3, 4, 5)

Horaire et lieu

- 9h00-17h00 (avec 1h de pause)
- HUG | Domaine de Belle-Idée | Bâtiment Les Voirons
2 chemin du Petit-Bel-Air – 1226 Thônex
(bus 1 et 9, arrêt Petit-Bel-Air, bus 1, 31 et 34 arrêt Belle-Idée centre ou parking payant sur place))

Renseignements

Mme Evgenia Daskalou

Domaine de Belle-Idée, Bâtiment Les Voirons

2 Chemin du Petit-Bel-Air – 1226 Thônex

evgenia.daskalou@unige.ch | T. +41 (0)22 305 52 18

Plan du domaine Belle-idée



